



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 269-05

AVIS est donné par le soussigné, directeur général par intérim de la Municipalité de Cantley, que, lors de la session régulière du conseil municipal qui sera tenue le 14 octobre 2014 à 19 h à la salle paroissiale située au 47, chemin Sainte-Élisabeth à Cantley, le conseil statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

1. Nature et effet : permettre la construction d'une habitation à 18,9 mètres d'une infrastructure source de magnétisme, en dérogation à l'article 9.8 du Règlement de zonage numéro 269-05, lequel stipule que la distance séparatrice minimale de toute infrastructure source de magnétisme et toute habitation est de 30 mètres dans le cas d'une ligne hydroélectrique de 120 kV.

Identification du site concerné : Lot 3 042 838 du Cadastre du Québec
91, chemin Romanuk

2. Nature et effet : permettre l'agrandissement d'une habitation dont la façade est orientée selon un axe de 81 degrés par rapport à la ligne avant, en dérogation à l'article 6.1.5 du Règlement de zonage numéro 269-05, lequel stipule que la façade de tout bâtiment principal doit faire face à la rue et cette façade doit être orientée selon un axe variant de 0 à 15 degrés, par rapport à une ligne imaginaire passant par les 2 points de rencontre des lignes latérales du lot avec la ligne avant.

Identification du site concerné : Lot 2 618 068 du Cadastre du Québec
23, rue du Matterhorn

3. Nature et effet : tenir pour conforme la localisation d'une habitation à 6,27 mètres de la ligne latérale sud (gauche) au coin sud-est du bâtiment, en dérogation à l'article 6.2.2 du Règlement de zonage numéro 269-05, lequel stipule que la marge minimale de recul latérale est de 8 mètres.

Identification du site concerné : Lot 5 039 012 du Cadastre du Québec
12, rue de l'Opale

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure par écrit avant le jour de la séance régulière du conseil du 14 octobre 2014 ou en personne lors de la première période de questions au début de cette séance. Pour toute information additionnelle, veuillez vous adresser à la Maison des bâtisseurs au 8, chemin River à Cantley au numéro de téléphone 819 827-3434 ou consultez le site Internet www.cantley.ca.

Donné à Cantley, ce 19^e jour de septembre 2014.

Wahb Anys
Directeur général par intérim